

LA LETTRE Lauwinnoise



P. 04

INAUGURATIONS & FÊTE DES ASSOCIATIONS



À LA UNE
Les règles de civisme
P.06

CADRE DE VIE
Coup de pouce
P.09

JEUNESSE
CMJ : bilan d'une année
de mandat
P.11

L'ESSENTIEL

24 AOÛT

#VISITE

Pierre Azzopardi, nouveau Sous-Préfet de Douai est venu à la rencontre de Sonia Vallet et de Christian Poiret.



03 SEPTEMBRE

#MARCHE

Les Baskets lauwoises ont organisé une marche de 6kms au départ de l'école Jules Ferry.



03 SEPTEMBRE

#TUTIRES?

L'équipe municipale a partagé une partie de pétanque avec les habitants du béguinage «Les Orchidées» pour inaugurer leur nouveau terrain de pétanque.

15 SEPTEMBRE

#HAPPYBIRTHDAY

Le centre de distribution LIL 1 d'Amazon a fêté ses 10 ans. Il emploie aujourd'hui près de 2700 personnes en CDI !



16 SEPTEMBRE

#LOTO

L'association Swing a organisé un loto avec 150 personnes.



17 SEPTEMBRE

#ENPISTE

450 personnes ont participé, en vélo ou à pied, au rendez-vous proposé par Le Cyclo-Club Cuincy Lauwin et Les Baskets lauwoises.

23 SEPTEMBRE

#ZUMBA

Les Monstres Planqués ont fait dansé un public nombreux aux rythmes de la zumba.



01 OCTOBRE

#THEDANSANT

La Danse Lauwoise, accompagnée par l'orchestre Mamba, a proposé un thé dansant à la salle des fêtes.



3 & 4 OCTOBRE

#SEMAINEBLEUE

Dans le cadre de la Semaine Bleue, la commune a accueilli les aînés lauwois et cuincynois pour un atelier code de la route et une marche autour de l'écrin naturel du parc Charles Fenain. De nombreuses autres activités se sont déroulées à Cuincy.

04 OCTOBRE

#ELUS

Le Conseil Municipal a désigné 2 nouveaux adjoints : Christine Lucidarme et Fabrice Deron.



15 OCTOBRE

#BOUHHH

Plus de 170 lauwois ont participé à la sortie familiale au Parc d'attractions Bellewaerde.





ENTRENOUS

SONIA VALLET

Maire de Lauwin-Planque

Chères lauwinoises, chers lauwinois,

Avec cette nouvelle lettre, une nouvelle saison qui s'installe. L'automne est arrivé avec tout ce que cela engendre : les journées plus courtes, les températures qui baissent et les feuilles qui tombent. Comme vous avez pu le remarquer, nous avons rétabli l'éclairage public nocturne. Nous avons testé pendant une année d'éteindre la nuit, cela nous a permis de faire face partiellement à l'augmentation du coût de l'énergie. Nous entendons votre sentiment d'insécurité lorsque le village est plongé dans le noir, ce pour quoi nous avons décidé à l'unanimité de rallumer l'éclairage public.

Le 02 septembre dernier, nous avons organisé une fête des associations en même temps que l'inauguration officielle de notre salle des sports avec le restaurant scolaire, le jardin d'enfants et la salle des fêtes rénovée, en présence de nombreuses personnalités locales, notamment Pierre AZZOPARDI, sous-préfet et Christian POIRET, Président du Département du Nord et de Douaisis-Agglomération.

L'occasion pour le tissu associatif de présenter à la population ses différentes activités. Nous avons d'ailleurs décidé, lors de l'élaboration du calendrier des fêtes 2024, de réitérer cet événement tous les 2 ans. J'en profite pour souhaiter, au nom de toute l'équipe municipale, la bienvenue à 2 nouvelles associations : « Tous en scène » une association de chant essentiellement, qui se réunit le mardi soir et « Bonne humeur et détente » qui rassemble les aînés afin de leur proposer des activités et créer du lien social. Nous leur avons attribué un créneau à la salle des sports ainsi que 2 après-midis par semaine à la salle Lalart (salle attribuée au monde associatif). Que ces 2 associations puissent connaître le même succès que chacune des autres associations du village.

Les enfants de l'école ont bien démarré leur année scolaire avec de nouveaux outils pédagogiques. La commune a équipé chaque classe de tableaux numériques, les enfants ainsi que leurs enseignantes ont pu apprivoiser rapidement ce nouvel outil avec joie et brio.

Ce 20 octobre dernier ont eu lieu les élections du nouveau conseil municipal des jeunes. Nos 9 nouveaux élus se verront remettre leur écharpe et le kit complet du CMJ le 07 novembre prochain. Je profite de l'occasion pour remercier nos jeunes conseillers en place de tout le travail accompli en quelques mois, nous souhaitons une belle réussite aux nouveaux élus. Un grand merci également à leur parrain, Christian Poiret qui a pris à cœur son rôle pour accompagner nos jeunes conseillers en leur offrant, entre autres, une magnifique journée à l'hémicycle du Département où il a pu répondre à leurs nombreuses questions et leur faire visiter la maison natale du Général de Gaulle.

Je remercie Christian POIRET à titre personnel pour m'apporter son soutien et sa confiance régulièrement. Merci de continuer à faire en sorte que notre commune puisse entreprendre de beaux projets grâce aux subventions versées par le Département. En 2023, c'est plus de 420 000 € versés par le Département qui ont été attribués aux titres de subventions pour la réalisation des différents travaux dans la commune. Merci Monsieur le Président!

En parlant travaux, nous allons ce mois-ci, à la rencontre des habitants de la Fontaine Bleue pour leur présenter les travaux qui vont démarrer dans les semaines à venir.

Nous finissons le passage en LED de l'éclairage public du village et nous progressons sur le projet de déploiement de la vidéoprotection.

Cette fin d'année nous amène bien sûr aux préparatifs du marché de Noël 2023.

La 26^{ème} édition de notre marché de Noël se déroulera les 01/02/03 et 08/09/10 décembre prochain sous chapiteau comme chaque année. Merci aux nombreux bénévoles qui nous accompagnent dans ce beau et grand projet. Nous avons hâte de vous y retrouver. Vous découvrirez ces jours prochains le programme des festivités de cette fin d'année. Le marché de Noël vous réserve de belles surprises, de beaux spectacles avec son plein d'exposants en tous genres. S'en suivra le week-end suivant le traditionnel repas des aînés, autre moment fort de ce mois de décembre.

En terme d'animation, nous vous avons proposé le 15 octobre dernier, une sortie à Bellewaerde. Vous n'étiez pas moins de 170 à participer à cette magnifique journée sous le soleil d'automne.

Les enfants sont actuellement accueillis par les animateurs de l'ACM. Merci à eux et à leur nouvelle directrice Marine. Nous sommes au maximum de nos possibilités en termes d'enfants accueillis. Un réel succès pour cette nouvelle formule d'accueil à la journée avec cantine et garderie !

Nous vous proposons d'assister à une pièce de théâtre le 26 novembre prochain, fous rires garantis. Nous vous proposons également pour les vacances de Noël, une sortie à Gayant Expo pour assister au ballet Casse-Noisette, un joli conte de Noël dont vous aurez toutes les infos dans les jours à venir.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Au plaisir de vous croiser lors des différentes manifestations et toujours à l'écoute en mairie si vous le souhaitez.

Chaleureusement,
Sonia Vallet

À LA UNE

LE VILLAGE

INAUGURE

Ses Nouveaux

ÉQUIPEMENTS



Ce samedi 2 septembre restera gravé dans les mémoires. Un très nombreux public est venu découvrir les nouvelles installations du village : la salle de sports, le restaurant scolaire, la réhabilitation de l'Espace Jacques Rousseau et le jardin d'enfants tout juste sortie de terre. Ces inaugurations ont également été l'occasion de faire découvrir le tissu associatif local avec la première « fête des associations ».

UNE INAUGURATION RECORD

De nombreux élus du territoire, mais aussi des habitants, des entreprises, des organismes publics ou encore des représentants de l'Éducation Nationale se sont donnés rendez-vous à 14h30 pour les inaugurations des nouveaux équipements du village. L'ensemble des travaux ont été salués par l'ensemble des financeurs. Pierre Azzopardi, Sous-Préfet de l'arrondissement de Douai, Christian Poiret, Président du Département du Nord et de Douais Agglo, Mady Dorchies-Brillon, Conseillère régionale Hauts-de-France et Sonia Vallet, Maire de Lauwin-Planque, ont dévoilé les plaques inaugurales et coupé les rubans bleu-blanc-rouge avec l'aide des enfants du Conseil Municipal des Jeunes.

DES ÉQUIPEMENTS MODERNES

Mis en service à la rentrée scolaire 2022, la salle de sports et le restaurant scolaire répondent à un réel besoin sur le village : proposer une salle multisports moderne, adaptée aux pratiques sportives des associations

lauwinoises et de l'école Jules Ferry située à proximité immédiate. Dans son discours, Christian Poiret a d'ailleurs rappelé que ce projet était demandé depuis près de 20 ans par le corps enseignant de l'école. Le projet a coûté 4,5 M€, financé à hauteur de 64% par le département du Nord, Douais Agglo, la région Hauts-de-France et l'État.

Confiée au cabinet d'architectes A.trium, la rénovation de l'Espace Jacques Rousseau permet de mettre aux normes le confort thermique du bâtiment par la création d'ouvertures donnant sur le jardin d'enfants et par la réfection de la toiture en bac acier. La création d'un bardage bois et noir est dans la continuité des travaux réalisés sur la salle de sports.

À l'extérieur, un nouvel espace public a vu le jour. Le terrain bordant la salle des fêtes jusqu'à la salle de sports a été aménagé en jardins et jeux pour enfants pour le plus grand plaisir des habitants. Ce jardin d'enfants, ainsi que la réhabilitation de la salle des fêtes, a coûté 1,14 M€, cofinancé par la municipalité, Douais Agglo et l'État.

LA FÊTE AUX ASSOCIATIONS

Ces nouveaux équipements vont en partie servir aux associations du village. Il était donc normal que ces associations soient présentes. 14 d'entre elles ont ainsi pu présenter leurs activités au public et ainsi se faire connaître. Danse, cyclisme, peinture, patchwork ou encore chant, l'offre proposée par le tissu associatif lauwinois est variée. Pour convaincre les visiteurs, les associations ont pu créer des ateliers, faire des démonstrations et échanger avec les curieux. Une belle réussite pour cette première édition.

ALLUMER LE FEU

En soirée, la chorale «La Clef des Chants» et sa chef de chœur dynamique Alvina Langlais ont proposé de découvrir comment se passe une répétition du vendredi soir. Un tour de chants tout en humour! Plus tard, le public s'est regroupé sur le parvis de la salle de sports pour un spectacle hors du commun mêlant voltige aérienne, échassiers lumineux, cracheurs de feu... Une autre façon de profiter de ce nouvel espace...



#Découverte



#Hot



#Surprise



#Smile



#Accrobates



#BleuBlancRouge



#Zumba



#TousEnScène

#Découverte La fête des associations a fait découvrir au public les activités proposées par les associations lauwinoises.
#Hot La Compagnie Art and Smile a allumé le feu lors de la soirée de clôture. **#Surprise** Des centaines de brûlots avaient été mis en place aux abords des salles et du jardin d'enfants. **#Smile** Les enfants étaient ravis de découvrir la toute nouvelle aire de jeux. **#Accrobates** Deux artistes nous ont éblouis avec leur numéro de voltige aérienne. **#Zumba** La gym d'entretien, comme Swing et la Danse lauwinoise ont proposé une démonstration ouverte à tous. **#BleuBlancRouge** Les personnalités politiques ont découvert les deux plaques inaugurales et se sont extasiées sur scène de ces nouveaux équipements. **#TousEnScène** La chorale « La Clef des Chants » a proposé une répétition publique dans la salle de sports.

VIE LOCALE



NUISANCES SONORES

Le principe est clair : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé » (article R. 1336-5 du Code de la santé publique).

Sont considérés comme des bruits de voisinage :

- Les bruits domestiques (des querelles incessantes, le bruit excessif de la télévision, celui des enfants ou des animaux, par exemple) ;
- Les bruits des activités professionnelles, culturelles, sportives ;
- Les bruits de chantier.

La nuisance sonore peut être diurne (entre 7h et 22h), ou nocturne (entre 22h et 7h). Si vous organisez une soirée, il est important de prévenir vos voisins. Il seront plus tolérants en cas de nuisances sonores après 22h.

TRAVAUX : les travaux momentanés de rénovation, bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ne peuvent être effectués qu'à certaines heures :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

ESPACES VERTS

TONTE

La tonte peut constituer une nuisance sonore importante. Ainsi, au même titre que les travaux, la tonte doit se faire de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

TAILLAGE DES HAIES, DES ARBRES ET DES VÉGÉTAUX

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordants les voies publiques et privées afin de ne pas gêner le passage des piétons et/ou des câbles électriques. Les branches ne doivent pas dépasser ni chez le voisin, ni sur la chaussée, ni cacher les panneaux de signalisation.

BRULAGE DES VÉGÉTAUX

Les déchets issus des activités de jardinage, d'élagage et de désherbage ne peuvent en aucun cas être brûlés à l'air libre, ni dans des incinérateurs. Douaisis Agglo met à votre disposition des déchetteries à cet effet.

RAPPEL



GESTION DES DÉCHETS

DÉPÔT SAUVAGE

Le dépôt illégal de déchets, plus communément appelé « dépôt sauvage » est une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. Douaisis Agglo met à la disposition des habitants du Douaisis quatre déchetteries (Arleux, Cuincy, Roost-Warendin et Sin-le-Noble).

MÉGOTS

Il est interdit de déverser tout déchet quel qu'il soit sur la voie ou dans l'espace public. Afin de préserver la propreté du village et d'éviter toute pollution dégradant le cadre de vie, la municipalité met à la disposition des habitants de nombreuses poubelles. De même, jeter des mégots ou tout autres déchets non-biodégradables dans la rue pollue les sols et les rivières. Un mégot met 15 ans à se dégrader et ses particules toxiques ne disparaissent jamais !

POUBELLES

Le non-respect des conditions de collecte des déchets (jour, horaires, tri) est puni d'une amende forfaitaire de 35€. Si vous laissez un conteneur poubelle ou un bac à ordures ménagères en permanence sur la voie publique, vous vous exposez à une amende de 750 € maximum (article R644-2 du Code pénal).

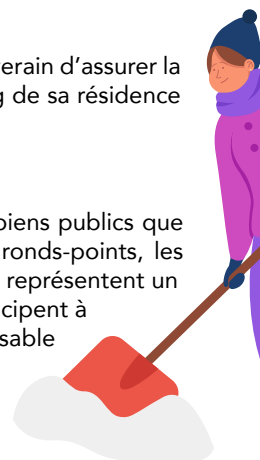
RESPECT DES RUES ET DES TROTTOIRS

DÉNEIGEMENT

En cas de neige, il appartient à chaque riverain d'assurer la sécurité du passage sur le trottoir le long de sa résidence et sur une largeur minimale d'1,2m.

PROPRETÉ DU VILLAGE

Il est important de respecter autant les biens publics que les biens privés. Les massifs fleuris, les ronds-points, les espaces verts ou encore les aires de jeux représentent un coût important pour la commune et participent à un cadre de vie agréable qu'il est indispensable de conserver en bon état.



DES RÈGLES DE CIVISME



ANIMAUX

DIVAGATION

Vous êtes responsable de votre animal de compagnie. Ainsi, vous ne devez pas le laisser circuler sans qu'il soit tenu en laisse et placé sous votre surveillance immédiate. De plus, tout animal circulant sur la voie publique, même accompagné, doit être identifiable : il doit être muni d'un collier portant gravés, sur une plaque de métal, le nom et le domicile de son propriétaire ou identifié par tout autre procédé agréé. Le tatouage, conforme aux arrêtés ministériels en vigueur, peut tenir lieu de ces indications.

DÉJECTIONS

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement et par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout le village. Dans le cas contraire, le propriétaire s'expose à une amende de 35€. Il s'agit avant tout d'un enjeu d'hygiène publique.



BIENSÉANCE

BIENVEILLANCE

Bienséance, bienveillance et attention sont en résumé les piliers de la façon d'envisager le partage de l'espace public, pour que chacun puisse l'utiliser en toute sécurité.

Du fait de votre proximité, vous serez par exemple amené à croiser vos voisins assez régulièrement... un simple «bonjour» permet d'entretenir une bonne relation, saine et courtoise !

INTERDICTION D'URINER

Pour rappel, la loi interdit d'uriner sur la voie publique, même derrière un arbre !

VOL

Le vol de biens publics ou privés est bien entendu interdit et puni par la loi. Il est donc malvenu de se servir au cimetière ou dans les jardinières.

SUR LA ROUTE...

CODE DE LA ROUTE

Le code de la route s'applique à tout le monde, même pour les trajets du quotidien ! Il convient de respecter notamment les limitations de vitesse dans le village, trop souvent dépassées ainsi que de marquer l'arrêt aux stops.

Petit rappel pour les trottinettes électriques :

- La trottinette électrique est interdite aux enfants de moins de 12 ans
- Il faut obligatoirement avoir une assurance
- Il est interdit de circuler avec une trottinette (débridée) électrique qui dépasse les 25 km/h
- Une trottinette électrique a l'interdiction de circuler sur les trottoirs
- Il est interdit de porter des écouteurs pendant la conduite
- Il est interdit de transporter une autre personne
- Les feux avant et arrière sont obligatoires
- Le port d'un gilet rétro-réfléchissant est obligatoire la nuit ou lorsque la visibilité est faible
- L'avertisseur sonore est obligatoire (klaxon)
- Le port du casque est fortement recommandé



STATIONNEMENT

Il est largement possible de stationner sereinement dans notre village. Des parkings aménagés sont prévus et permettent de relier rapidement le cœur de village. Il convient en outre de :

- Ne pas occuper une place et demie en positionnant son véhicule correctement sur l'emplacement
- Ne pas gêner la circulation sur les trottoirs
- Ne pas stationner sur les places réservées aux personnes en situation de handicap. Celles-ci ne sont pas le fruit du hasard : « Si tu prends ma place, prends mon handicap » !

PARENTS D'ÉLÈVES

Rencontre avec Mélanie Addis et Laurène Watrelot Huret, en charge des parents d'élèves de l'école Jules Ferry.

Pouvez-vous vous présenter ?

MA : Bonjour, je suis Mélanie Addis, maman de 2 enfants de 7 et 12 ans et parent d'élèves au sein de l'école Jules Ferry depuis 8 ans. Cela fait quelques années que je seconde Isabelle Fabresse dans ses fonctions de présidente des parents d'élèves et je reprends naturellement son poste cette année.

LWH : Bonjour, je suis Laurène Watrelot Huret, maman également de 2 enfants de 5 et 11 ans. Je vais secondar Mélanie dans ses fonctions en m'occupant particulièrement des danses pour le Village en Fête.

C'était important de scinder les missions, car le rôle est très lourd à porter.

Quelles sont les missions des parents d'élèves ?

LWH : L'Association des Parents d'élèves (APE) est un relais entre les parents, l'école et la mairie. Nous servons de médiateurs, de facilitateurs face aux différentes problématiques qui peuvent subvenir. Nous essayons d'aider au maximum les familles, de

les soutenir et de trouver des solutions ensemble. Nous gérons les conflits et servons de porte-parole des parents.

MA : Quand les parents viennent nous consulter, nous alertons, quand c'est nécessaire, les institutrices, la Directrice de l'école ou la mairie, selon les cas et selon les urgences. Sinon nous intervenons lors des conseils de classe, 3 fois par an, pour faire remonter les diverses interrogations.

Nous n'avons pas de pouvoir de décision, mais rendons des avis à titre consultatif.

Il y a toutefois des cas indéfendables qui peuvent se présenter et c'est aussi notre rôle que de le faire entendre aux parents.

Comment fonctionne ce groupe ?

MA : Nous sommes 16 parents investis, 8 titulaires et 8 suppléants, élus par nos pairs. Le plus important pour nous, c'est la communication et la cohésion de groupe. Depuis quelques temps nous nous efforçons de renforcer cette cohésion en organisant des temps conviviaux lors des événements ou à la fin des conseils. Cette notion est importante entre les parents d'élèves, mais également vis-à-vis de tous les acteurs concernés par l'éducation de nos enfants, que ce soit l'éducation nationale, les agents municipaux ou les élus du village.

L'APE a également une page Facebook pour que tous les parents puissent être au même niveau d'information.

LWH : Nous avons de très bons rapports avec l'école, comme avec la mairie, ce qui permet d'être écoutés et d'avancer en bonne intelligence pour le bien des enfants.

Cette relation tripartite fonctionne donc bien ?

LWH : Oui, nous avons de très bons rapports avec Mme le Maire, l'adjoint aux écoles ou encore avec la Directrice de l'école. Cela aide beaucoup. La mairie fait énormément pour les enfants et participe à avoir une école où il fait bon vivre. Nos enfants travaillent dans d'excellentes conditions, ce qui n'est pas le cas partout.

Quelles actions souhaitez-vous mettre en place cette année ?

MA : L'APE n'a pas vocation à collecter de l'argent pour financer des projets scolaires. Cette partie est dévolue au tissu associatif lauwinois, « Les Petits Cartables » en tête, qui font un travail remarquable et qui permettent aux enfants de bénéficier de sorties ou d'équipements supplémentaires.

Au niveau de l'APE, nous organisons une collecte de jouets au profit de l'association « Un sourire d'enfant ». Ces jouets sont ensuite redistribués dans les hôpitaux pour les enfants malades. Nous collectons également des bouchons en plastique pour l'association « Les bouchons d'amour » qui permettent le financement de fauteuils roulants. D'autres actions seront peut-être menées au cours de l'année. Nous définirons notre programme à l'issue du vote officiel des parents d'élèves, courant octobre.

LWH : La grosse festivité de l'année reste le Village en Fête. L'organisation des danses des enfants de l'école démarre en février et les répétitions en avril. C'est une grosse machine qui nécessite beaucoup de logistique et de bénévoles pour encadrer les enfants. On s'occupe aussi des costumes, des décors... C'est très prenant mais quand on voit le résultat, on ne peut être que fiers et prêts à recommencer l'année suivante !



EXPRESSIONS POLITIQUES

GRUPE VIGILANCE

En juillet M. Poiret offrait une subvention départementale de 2500€ à l'association LES PETITS CARTABLES en plus des 1500 déjà versés par la commune. C'est une bonne nouvelle pour l'école et toute l'équipe municipale. Parallèlement nous apprenions que c'est M. Poiret qui s'oppose au versement d'une subvention mairie de 250€ à l'association BONNE HUMEUR ET DETENTE. Et surtout pas de salle disponible pour leur permettre de développer leurs activités. 2 poids 2 mesures. Contrainte Mme le maire se tait. 4000€ d'un côté 0€ de l'autre, cherchez l'erreur ! Les bonnes pratiques voudraient que chaque association soit traitée sur un pied d'égalité. Clientélisme? Un président de département ne devrait pas essayer de faire la pluie et le beau temps avec l'argent public, sur le terrain municipal.

Louis BENOIST
Pour le groupe Vigilance

ENSEMBLE POUR LE VILLAGE

Soucieuse de soutenir les jeunes Lauwinois, l'équipe municipale met en place deux nouvelles aides. Ces financements, véritables coups de pouce pour les 16/25 ans, leur permettront de passer le permis de conduire et d'obtenir la formation BAFA.

Prises en charges en intégralité par la municipalité, les jeunes effectueront en contre partie des heures de bénévolat auprès des services communaux ou auprès de la population. Cette proposition est faite sans condition de ressource, afin de favoriser la formation, tremplin pour l'emploi.

Ces nouveaux dispositifs d'aide à la citoyenneté complètent le soutien au financement d'un vélo électrique mis en place en avril 2023.

L'équipe municipale fait de sa priorité l'aide et le soutien auprès de tous les habitants pour répondre à vos besoins du quotidien.

Virginie HENNING
Adjointe au Maire

La commune s'embellit

Cet été, la municipalité a entrepris des travaux importants de réfection des chaussées et d'embellissement des entrées charretières dans les rues de la Paix et Vasco de Gama. Réalisés par les entreprises Jean Lefebvre et Jarbeau, les travaux ont également été l'occasion de passer les éclairages publics en LED afin de réduire la consommation électrique et d'avoir un impact positif sur l'environnement. La venelle menant de la rue Vasco de Gama au cimetière a elle aussi subi un lifting.

Le montant de l'opération s'est élevé à 273 786€, 71 962€



Coût des travaux : 273 786 €

pris en charge par le Département du Nord grâce à l'aide départementale aux villages et bourgs et le reste financé par la commune.

LE PROJET DE LA FONTAINE BLEUE PREND FORME

Le projet tant attendu de restructuration de la résidence de la Fontaine Bleue va bientôt voir le jour. Ce chantier majeur va permettre une réfection totale de la voirie mais aussi de repenser dans son ensemble les aménagements urbains pour une amélioration notoire du cadre de vie. Les dates clés du projet :

- Novembre : lancement de l'appel d'offres
- Début 2024 : démarrage de la préparation de chantier
- 1^{er} trimestre 2024 : démarrage des travaux

Projet estimé à 2,6M€



Coup de pouce pour aider à la citoyenneté

Après le coup de pouce vélo, mis en place en avril pour aider au financement d'un vélo électrique, la municipalité met en place, à compter du dernier trimestre 2023, un coup de pouce permis et un coup de pouce BAFA.

Il s'agit de permettre aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, lauwinois, de financer tout ou partie de leur permis de conduire et de leur formation BAFA.

Le montant de l'aide, 1500€ pour le permis et 1200€ maximum pour le BAFA, est versé en contrepartie d'heures de bénévolat à effectuer au sein de la commune. Ces heures pourront concerner du soutien scolaire auprès des collégiens et lycéens du village ou des travaux polyvalents

en renfort des agents municipaux (espaces verts, soutien logistique...).

Les conditions et le dossier de candidature seront disponibles sur le site internet de la commune : lauwin-planque.com





Une rentrée et des surprises

Au début du mois de septembre, la cloche a sonné la fin des vacances. Enseignants et enfants ont repris le chemin de l'école à Lauwin-Planque comme dans le reste de l'Hexagone. Il s'agit tout d'abord d'accueillir les 188 élèves de l'école maternelle et primaire Jules Ferry dans un cadre sain, confortable et sécurisé.

UNE RENTRÉE ET DES PROJETS

L'équipe enseignante de l'école Jules Ferry est stable. Elle accueille cette année Pauline Alexandre qui prend en charge les CM1 avec Morgane Deregnaucourt, Pascale Troszczyński s'occupant désormais des CM2. Chez les maternelles, la classe de grande section sera accompagnée par 2 classes à double niveau petits/moyens. Cela permettra aux moyens de tutorer les petits.

Au niveau des projets et des sorties, certaines classes participeront comme chaque année au marché de Noël à travers un projet vidéo. Tous les élèves se sont rendus à la cueillette de Ferin pour cueillir en pleine terre fruits et légumes de saison dans le cadre d'un atelier en lien avec la semaine du goût. À noter également que des créneaux de piscine ont été négociés avec Sourcéane à Sin-le-Noble pour les CM1 et CM2, la piscine d'Auby étant indisponible pour cause de

travaux.

UNE RENTRÉE 2.0

La période estivale aura été propice aux aménagements des classes avec l'installation de Tableaux Numériques Interactifs (TNI) dans toutes les classes de maternelle et de primaire. « On ne pouvait pas rêver mieux, toutes les enseignantes sont conquises », s'exclame Laurence Poiret, Directrice de l'école. « C'est un outil qui permet de capter beaucoup plus d'enfants. C'est interactif et très lisible », continue-t-elle.



« Les élèves sont impliqués, cela leur parle vraiment. Le droit à l'erreur est beaucoup mieux accepté » déclare Pascale Troszczyński, enseignante des CM2.

Connecté au wifi, le TNI ouvre une infinité de possibilités pédagogiques. C'est un outil supplémentaire au service de l'apprentissage. Il ne remplace pas

les bases de l'enseignement comme la lecture ou l'écriture, mais vient comme un complément dans une ère où le numérique est omniprésent. Autres avantages de ces écrans : la possibilité d'écrire directement dessus, une meilleure visibilité qu'avec un vidéoprojecteur, l'absence de bruit ou encore une meilleure qualité d'image. À noter qu'outre cet outil numérique, les élèves bénéficieront toujours des traditionnels tableaux. « Il y a énormément de travail en amont pour utiliser au mieux ce nouvel outil, mais nous faisons cela avec plaisir. Il y a encore tellement à découvrir ! » conclut Laurence Poiret.



ILS EN PARLENT...

« Depuis que le tableau interactif a été mis, tout le monde veut aller faire des fractions au tableau. » - Capucine

« C'est trop bien ! On peut dessiner et pour corriger, c'est plus pratique. » - Barnabé

« Il y a une super qualité d'image. On se dirait au cinéma. » - Victoire

2024 : place au recensement

Combien notre village compte-t-il d'habitants ? Qui sont les lauwinoises et les lauwinois ? Le recensement permet de tirer le portrait de la population.

La campagne débutera le 18 janvier et se poursuivra jusqu'au 17 février 2024.

Vous pourrez vous recenser :

- En ligne à partir du 19 janvier 2023 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Vos codes confidentiels de connexion figureront sur la notice d'information qui vous sera remise dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur.
- Si vous ne pouvez ou voulez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis. Vos réponses sont strictement confidentielles.

Vos réponses seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Les agents recenseurs, munis d'une carte officielle, sont tenus au secret professionnel.



Catherine DEROME



Valérie DUHAYON



Aline MOREL-DERON

Une année en tant qu'élus

Le mardi 19 septembre 2023, les jeunes élus du CMJ se sont réunis pour faire le bilan de leur mandat. En présence de leurs parents et des élus, ils ont pu à travers une rétrospective revenir sur les moments forts de cette année. A tour de rôle, ils ont présenté les projets et actions menées, l'occasion de souligner l'ampleur de leur engagement pour la commune...

C'est dans une ambiance conviviale que nos 9 jeunes élus ont pu faire le point sur leur mandat. Écologie, culture, solidarité... ils ont passé en revue les projets sur lesquels ils ont travaillé, ceux en cours de réalisation et ont même proposé quelques idées qui pourraient être à développer à l'avenir pour les jeunes du village. Les jeunes élus ont remercié les associations, les enseignants et les agents municipaux qui les ont accompagnés sur quelques dossiers. L'équipe municipale, Madame le Maire ainsi que le parrain du CMJ, Monsieur Christian Poiret sont fiers de nos jeunes et leur adressent toutes leurs félicitations et leurs remerciements pour ce beau mandat.



Les élections du CMJ se sont déroulées le vendredi 20 octobre 2023 à l'issue d'une campagne électorale des enfants. À l'issue de celle-ci, 9 élèves scolarisés en CM1 ou CM2 à l'école Jules Ferry de Lauwin-Planque ont été élus pour un mandat d'une durée d'un an.



Quel bilan ?

Bruno Boitel, conseiller délégué au CMJ

Je tiens à remercier les 9 jeunes élus de cette première édition du CMJ de Lauwin-Planque ainsi que leurs parents. A travers leur dynamisme, leur créativité et leur sérieux, ils ont su, en peu de temps se mobiliser pour accomplir, ensemble, un grand nombre de projets. Merci à eux d'avoir su montrer l'exemple auprès de leurs pairs, à travers leur investissement pour la commune et leur présence assidue aux cérémonies de commémoration et autres manifestations qui rythment la vie du village.

Le bilan de mon mandat



Capucine GALLIET

Mon meilleur souvenir de cette année au CMJ a été notre première réunion de travail, parce que c'était la toute première fois qu'on se réunissait avec M. Boitel et on a dit toutes nos idées. Mon projet préféré a été « la boîte à idées » parce que nous avons dessiné dessus avec l'aide de l'association Love Art Planque. Elle va bientôt être

inaugurée dans la petite cour de l'école primaire et servira aux élèves de primaire pour faire parvenir leurs idées pour le village ou l'école au CMJ. Si je devais donner un conseil aux enfants qui hésitent à se présenter, c'est de foncer ! Le CMJ est une belle aventure, on travaille en s'amusant et en rigolant. On parle devant des centaines de personnes adultes et enfants qui nous écoutent, c'est extraordinaire ! Le futur projet que j'aimerais le plus voir aboutir c'est la construction d'un géant à Lauwin-Planque comme M. ou Mme Gayant, de son imagination à sa création. Tous les enfants de l'école pourraient en donner leur vision, des idées de nom et participer à sa création pour les volontaires. Cette année au CMJ m'a appris beaucoup de choses sur la politique avec les élections et la visite de l'hémicycle du Département du Nord avec M. Poiret, notre parrain. Le CMJ m'a apporté de la confiance en moi grâce aux nombreuses fois où nous avons parlé devant beaucoup de monde et aux réunions de travail où je donnais mes idées. Si je devais résumer mon mandat en un seul mot, ce serait : SUPER !



Zoé LEMAIRE

Bonjour à tous, pendant ce mandat en tant que membre du conseil municipal, j'ai vécu beaucoup de choses.

Mon meilleur moment du mandat est mon premier discours devant plusieurs personnes.

Il y a un projet dont je suis la plus fière c'est la sortie à Harry Potter car

malgré la chaleur c'était super.

Si aujourd'hui je devais donner un conseil pour mes camarades qui n'osent pas se présenter pour l'année prochaine c'est qu'il faut se faire confiance, osez !!!

J'aimerais que les futurs membres du conseil finalisent le projet du calendrier de l'avent du village et qu'il y ait une sortie ou un moment de partage avec nos aînés.

Pendant ce mandat j'ai appris à parler devant plusieurs personnes et réfléchir en groupe.

Ma participation au conseil municipal m'a permis d'avoir confiance en moi.

Je finirais en un mot, c'est une aventure PASSIONNANTE !

La boîte à idées



Le CMJ remercie les agents municipaux (Alexandre et Kenny) pour avoir fixé la boîte à idées du CMJ qui est maintenant fonctionnelle ! Elle va permettre de continuer à relayer

concrètement les suggestions des enfants. Les jeunes élus se sont montrés tout au long de leur mandat à l'écoute de leurs pairs (ex. : sondage pour des idées de sorties culturelles, de jeux à acheter pour le temps périscolaire...) et se sont investis pleinement pour réaliser des projets qu'ils partageaient avec leurs camarades.



Accueil de loisirs
des vacances
de la Toussaint



4 NOVEMBRE
Halloween des
Monstres Planqués
Espace Jacques Rousseau



24 NOVEMBRE
Marché de Noël
du béguinage
14h à 20h - Béguinage «Les Orchidées»



8 NOVEMBRE
AG de Swing
19h - Salle Dominique Lalart



26 NOVEMBRE
Pièce de théâtre
Salle de sports



11 NOVEMBRE
Commémoration
armistice 1918
10h - Monument aux Morts



16 DÉCEMBRE
Repas des aînés
12h - Domaine de Lauwin



17 NOVEMBRE
AG de l'Atelier des
couleurs
19h - Salle Dominique Lalart



20 JANVIER
Cérémonie des vœux
19h - Domaine de Lauwin

LES JEUX DU CMJ

LES 7 DIFFÉRENCES

MOTS MÊLÉS

ABEILLES
ACTIVITÉS
BOURGEON
CHOCOLATS
COULEURS
FEUILLES
FLEURIR
GÉRANIUM
JARDIN
PÂQUES
PROMENADE
SEMENCES
SOLEIL
TRAVAUX
VILLAGE

L	E	T	K	P	R	O	M	E	N	A	D	E	T
Y	A	C	T	I	V	I	T	E	S	B	Z	H	T
F	J	G	E	J	A	R	D	I	N	K	J	S	R
N	U	A	B	E	I	L	L	E	S	I	W	K	A
C	O	U	L	E	U	R	S	E	V	D	W	N	V
Y	C	V	S	O	L	E	I	L	R	Z	Y	W	A
G	F	P	G	E	R	A	N	I	U	M	K	H	U
O	B	V	F	B	O	U	R	G	E	O	N	T	X
I	R	G	I	I	W	S	E	M	E	N	C	E	S
X	U	B	V	A	I	B	V	I	L	L	A	G	E
J	N	A	O	E	P	L	P	A	Q	U	E	S	D
I	O	Y	U	T	F	E	U	I	L	L	E	S	S
F	L	E	U	R	I	R	S	L	M	X	Z	G	Y
G	N	C	H	O	C	O	L	A	T	S	T	Z	N



ÉTAT CIVIL

☞ Leyla LASLAA, née le 08 juillet 2023 à Arras
☞ Léo SEIGNEZ, né le 28 août 2023 à Dechy

♥ Céline NAWROCKI et David LUC, mariés le 08 juillet 2023
♥ Céline WANDEL et Rémi FOUBERT, mariés le 05 août 2023
♥ Caroline VENDEROTTE et Damien VAN DER AUWERA, mariés le 26 août 2023

† Anne-Marie GELEZ, décédée à 78 ans le 18 juillet 2023 à Lauwin-Planque
† Claudine KAZMAREK, décédée à 60 ans le 22 juillet 2023 à Lille
† Filippo ASI, décédé à 68 ans le 25 juillet 2023 à Dechy
† Patrick VANACKERE, décédé à 81 ans le 03 août 2023 à Dechy
† Jean-Michel MAUGER, décédé à 57 ans le 26 septembre 2023 à Lauwin-Planque

La Lettre Lauinoise / Magazine d'information des habitants de Lauwin-Planque

Direction de la publication : Sonia Vallet • Rédaction : Sonia Vallet, Benjamin Simon, Bruno Boitel

Crédit photos : Service communication, Freepik • Tirage : 900 exemplaires • Impression : Imprimerie Moutier, imprimé sur du papier certifié FSC Mixt • Mairie de Lauwin-Planque : 14, rue Jean Jaurès - 59553 Lauwin-Planque - Tél. : 03 27 88 71 24